Une prof d'université menacée de mort pour avoir critiqué l'islam, Médiapart balance son nom et l'accuse d'islamophobie (MàJ : « Que ceux qui m'accusent de racisme l'assument »)

18/12/2020 à 12h21



18/12/20

L'enseignante menacée de mort pour avoir critiqué l'islam comprend que l'on puisse ne pas être d'accord avec elle, mais assume ses propos

> *Mon nom est publié et répété par Mediapart, alors que le nom des étudiantes qui « témoignent » dans le même article est soigneusement anonymisé… Deux mois après l'assassinat d'un enseignant, on est sur une inversion totale des valeurs ! (…)*
>
> *On peut évidemment tenter de faire entrer au chausse-pied mes propos dans le cadre de l'injure à un groupe de personnes par un raisonnement hasardeux, mais il est pourtant très clair que mes propos portent sur l'islam et non sur les musulmans,*

ce qui ne correspond à aucune infraction pénale.

(…) Le Point

16/12/20

Elle vit sous protection policière après avoir évoqué des « religions sexuellement transmissibles ». La Ligue des droits de l'homme a porté plainte contre elle.

(…) Le Point

12/12/20

> *Trois journaux balancent le nom de la prof : @faizaz et @khedidjabe*
> *de Médiapart, @jmleforestier*
> *de Marsactu et "Asha Aless" dans Révolution permanente. Si elle se fait décapiter par un islamiste, on saura qui sont les complices.*
>
> *— Pierre Sautarel (@FrDesouche) December 13, 2020*

(…) La professeure a déclaré : *"L'un des plus grands problèmes qu'on a avec l'islam, et ce n'est pas le seul malheureusement, c'est que l'islam ne reconnaît pas la liberté de conscience. C'est quand même absolument terrifiant".*

Elle a poursuivi en se référant à l'assassinat de Samuel Paty. *"La décapitation d'un professeur d'histoire-géographie qui a dit et fait ce qu'il avait le droit et le devoir de faire,*

vient de là. On n’a aucune liberté de conscience en islam ! (…)”

(…) France 3

Une professeure de droit de l’université d’Aix-Marseille est accusée d’avoir tenu des propos “antisémites et islamophobes”.

Une enquête va être ouverte après une plainte de la Ligue des droits de l’Homme qui dénonce des propos *“antisémites et islamophobes”* d’une professeure de droit de l’université d’Aix-Marseille, a-t-on appris jeudi auprès du parquet d’Aix-en-Provence. L’enquête sera ouverte pour *“injures publiques en raison d’appartenance à des religions”*, a précisé à l’AFP le parquet.

Dans un court extrait diffusé par *Mediapart* de son cours enregistré sur Zoom le 27 octobre, cette professeure de droit assure notamment qu'”on n’a aucune liberté de conscience en islam”. *“Si on naît d’un père musulman, on est musulman à vie. Une sorte de religion sexuellement transmissible, je n’ai jamais compris. On dirait du judaïsme, c’est pareil, c’est par la mère. Une sorte de MST, de RST, de religion sexuellement transmissible”*, ajoute-t-elle ensuite.

> *A l’université @univamu, une prof de droit a tenu des propos islamophobes devant près de 600 étudiants, fin octobre, comparant l’islam à une «MST» puis à une «RST», «religion sexuellement transmissible». La @LDH_Fr a saisi la justice pour injure raciale. https://t.co/AChpfKm88o*
>
> *— Edwy Plenel (@edwyplenel) December 8, 2020*

www.ladepeche.fr